

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-08-97

Date de la convocation : 16 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 9

**Votes** : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

**Le vingt-deux décembre deux-mil-vingt-trois à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, LESCOANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre

**Procurations :**

ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève  
SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent  
ROCHETTE Yvette procuration à CHAVANA Jean-Luc  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
DUCHAMP Françoise procuration à SANTIAGO François  
EBOLI Laure procuration à LAROIX Laurence  
MERLE Evelyne procuration à LESCOANNE Etienne  
ORIOLE Jessica procuration à CROZET Hélène  
FAURE Pascal procuration à BESSON Hélène

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** LARGERON Olivier

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET POSE DE CHALETS  
HLL AU CAMPING MUNICIPAL DE LA CROIX DE GARRY**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au projet d'implantation d'Habitations Légères de Loisirs (HLL) supplémentaires au camping municipal de la Croix de Garry et aux différents échanges entre le bureau d'étude et les élus, il avait été convenu de lancer deux consultations en parallèle. L'une pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre et l'autre pour le recrutement d'un fournisseur et installateur de chalets.

Concernant le marché de fourniture et pose de chalets, un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans les annonces légales le 5 octobre 2023 et sur le site des marchés publics du Département et de la Commune.

Les offres remises à la date limite du 27 octobre 2023 et précisées suite à des demandes complémentaires auprès des fournisseurs sont les suivantes et détaillées dans le tableau joint en annexe :

Raison sociale	Prix HT	Prix TTC	Classement (prix + valeur technique)
SAMIBOIS	221 639,60 €	265 967,52 €	2
CHALETS FABRE	195 538,97 €	234 646,76 €	1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE le marché de fourniture et pose de cinq Habitations Légères de Loisirs supplémentaires au camping municipal de la Croix de Garry à l'entreprise CHALETS FABRE, moins-disant et le mieux classé pour un montant de marché de 195 538,97 € H.T., selon le tableau d'analyse et de classement des offres joint en annexe ;
- AUTORISE le maire à signer les documents afférents.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 22 décembre 2023.

Le Maire  
Vincent DUCREUX